



Association Ville des Alpes de l'année

RAPPORT ANNUEL

2025

SOMMAIRE

3 Préambule

4 Série de webinaires

6 Activités

8 Interview avec Vera Bornemann

10 Rapport financier

11 Remerciements & Bienvenue

MENTIONS LÉGALES

Éditeur : Association Ville des Alpes de l'année, Rathausplatz 1, 87527 Sonthofen

Rédaction : Caroline Begle (responsable), Magdalena Holzer

Traductions : Maria Nievoll

Crédits photos : Caroline Begle, à l'exception de Boštjan Podlogar, Sonja Karnath (page 6), Cristina Del Biaggio (page 11), Cuneo (page 1 e 7), Vera Bornemann (page 1)

Le rapport annuel est disponible sur www.villedesalpes.org/medias/rapports-annuels



PRÉAMBULE



« Ce sont mes derniers moins en tant que présidente et pourtant, j'ai l'impression que l'association n'en est qu'à ses débuts. Je suis très heureuse d'avoir une coprésidente à mes côtés : Sara Tomatis, conseillère municipale de Coni. Avec elle et les nouveaux membres du comité, je sens que l'association grandit, se renouvelle et puise une nouvelle énergie. C'est un cadeau particulier que de partager cette période de transition avec quelqu'un qui apporte la même passion pour les Villes des Alpes – et qui a déjà prouvé avec Coni, en tant que « Ville des Alpes de l'Année », ce qu'il est possible de réaliser. Je passe le flambeau avec confiance et joie. »



« En septembre, j'ai été élue coprésidente – un grand honneur et un défi que je relève avec joie. Je remercie du fond du cœur Ingrid Fischer pour son engagement de plusieurs décennies et me réjouis de façonner avec elle l'avenir de l'association. Le titre de « Ville des Alpes de l'Année », décerné à ma ville, Coni, m'a montré toute la force que recèle la coopération – et combien il est important de prendre ses responsabilités non seulement au niveau local, mais aussi à l'échelle internationale. Ensemble, nous voulons renforcer l'association et les villes des Alpes, les mettre en réseau et les positionner comme des pionnières du développement durable. »

Chers et chères membres, chères villes alpines, chères et chers partenaires,

L'année 2025 nous l'a encore démontré : les Alpes ne sont pas un simple décor – elles sont un laboratoire vivant pour des villes et des communes durables. Un espace où la nature, la communauté et l'innovation se rejoignent, – et nous enseignent comment pouvoir gérer les ressources, produire localement et agir dans un esprit de solidarité. En tant que coprésidentes, c'est avec gratitude que nous jetons un regard rétrospectif sur une année marquée par un engagement sans faille. Ensemble, nous nous engageons pour que les Villes des Alpes soient perçues non seulement comme des destinations de vacances mais aussi comme des modèles de développement durable. Nous remercions toutes les personnes qui s'engagent : dans les villes, dans les villages, dans les montagnes. Car, ce n'est qu'ensemble que nous pourrons garantir que la région alpine reste, pour les générations futures, un espace de durabilité, de respect et de communauté.

Ce rapport annuel revient sur une année riche en activités et en échanges – et vous invite à le feuilleter avec plaisir et curiosité.

— Ingrid Fischer et Sara Tomatis, coprésidentes



SÉRIE DE WEBINAIRES

pour les représentant·e-s des villes et des communes

L'association « Ville des Alpes de l'année » et le réseau de communes « Alliance dans les Alpes » ont organisé, de fin 2024 à mai 2025, une série de quatre webinaires consacrés aux thèmes centraux du programme de travail pluriannuel de la Convention alpine. L'accent a été mis sur la biodiversité, la protection du climat, le tourisme et comme thème central et fédérateur, la qualité de vie dans les Alpes, étayée par les conclusions du 10e rapport sur l'état des Alpes (RSA10).

Le premier webinaire a montré comment les communes peuvent contribuer concrètement à la restauration des écosystèmes endommagés. Le règlement européen sur la restauration de la nature oblige les communes à développer les espaces verts et à promouvoir les mesures écologiques. Des exemples pratiques de reconversion forestière, de renaturation des marais et des rivières, ainsi que d'espaces verts urbains ont illustré comment la biodiversité, les loisirs et la résilience climatique peuvent être renforcés simultanément. Il est apparu clairement que l'acceptation naît là où les gens sont impliqués émotionnellement.

Ancrer la protection du climat au niveau local

Le second webinaire était consacré au rôle des communes alpines dans la protection du climat. Le conseil consultatif alpin sur le climat a présenté des pistes de mises en œuvre concrètes, allant de la promotion du vélo aux programmes d'efficacité énergétique pour les ménages. Des exemples provenant du Tyrol du sud, de la Carinthie et du Tyrol ont montré comment l'éducation, les projets de bricolage et les coopérations régionales contribuent à la prospective du climat. Les plans climatiques intercommunaux, comme celui de Sion, et la participation citoyenne, comme à Grand Chambéry, ont souligné l'importance de la responsabilité partagée.



Garantir la qualité de vie

Le troisième webinar était consacré à la qualité de vie et s'est concentré sur le RSA10. Celui-ci définit cinq dimensions essentielles : la nature et l'environnement, les infrastructures, le travail et la sécurité, les relations sociales et la gouvernance. Il met en évidence des opportunités telles que les espaces de vie proches de la nature, les réseaux sociaux solides et l'engagement citoyen, mais aussi des défis tels que le surtourisme, les risques naturels et la dépendance à la voiture. Les exemples présentés par Trente, Lienz, Veynes et Ljubljana montrent comment la participation, l'approvisionnement à proximité et les nouveaux lieux de rencontre contribuent à la réussite de la vie sociale des communes.

Allier tourisme et qualité de vie

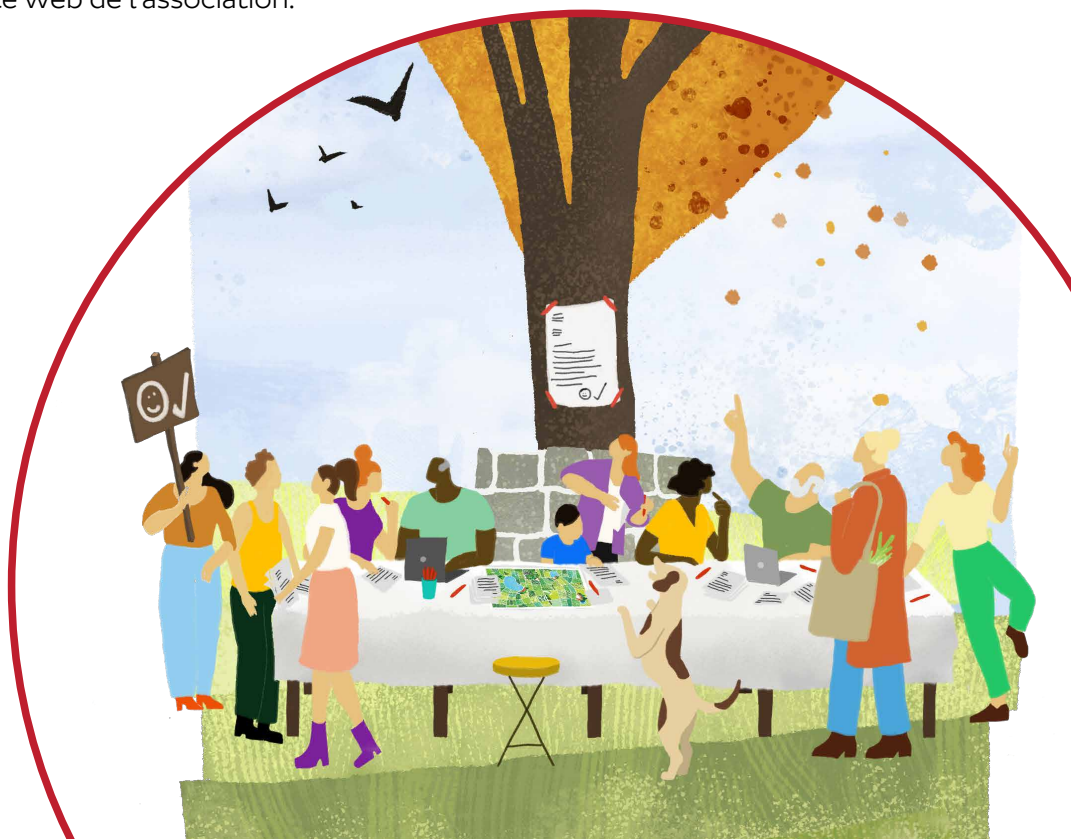
Le quatrième webinar a mis en lumière la manière dont le tourisme durable peut améliorer la qualité de vie. Qu'il s'agisse des approches « Une seule santé », de la gestion des flux touristiques à Bohinj, de la transformation d'un domaine skiable en parc naturel du Dobratsch ou des solutions de mobilité à Bad Hindelang, l'équilibre, le respect des ressources locales et l'implication active de la population sont des facteurs décisifs. En complément, des questions relatives à l'espace de travail et les habitats et les nouveaux outils d'évaluation des risques inhérents au changement climatique pour les communes ont été débattues.

Conclusion

La série de webinaires a démontré de manière impressionnante à quel point les communes de l'espace alpin réagissent de manière diversifiée et orientée vers les solutions aux questions centrales pour l'avenir. Tous les exemples présentés et les rapports détaillés sont disponibles sur le site web de l'association.

Mettre en œuvre la Convention alpine au niveau local

Plus d'informations et téléchargements



ACTIVITÉS

CONFÉRENCE ALPINE : ENSEMBLE POUR L'AVENIR DES ALPES

Tous les deux ans, les ministres de l'environnement des états alpins se réunissent pour développer des stratégies communes et pour relever les défis, comme ce fut le cas le 22 janvier 2025. Malgré la montée des courants populistes, tous les ministres, indépendamment de leur orientation politique, ont souligné l'importance de la coopération transfrontalière et de la lutte contre la crise du climat et de la biodiversité. Tous les rapports de base ont été adoptés à l'unanimité et sans commentaires critiques. En passant le relais à l'Italie, la présidence slovène a présenté en conclusion le 10e Rapport sur l'état des Alpes. Alors que la « qualité de vie » a longtemps été considérée comme une affaire individuelle, elle est aujourd'hui un objectif central des politiques publiques. Le Rapport propose des pistes pour concilier l'environnement, l'économie et le social.



20 ANS SONTHOFEN



En 2005, Sonthofen a été élue Ville des Alpes de l'Année pour son engagement en matière de développement urbain durable – un titre dont les effets sont perceptibles jusqu'à aujourd'hui. À l'occasion du jubilé, un acte solennel a eu lieu à l'AlpenStadtMuseum à la mi-avril. La directrice Magdalena Holzer a transmis les félicitations de l'association Ville des Alpes de l'Année, et avait dans ses bagages un cadeau qui se prêtait bien à l'occasion : un hôtel pour abeilles sauvages. Il doit être le signe que Sonthofen restera à l'avenir un lieu vivant et agréable à vivre pour les hommes et les femmes et la nature. Une ville qui fleurit et s'épanouit et offre de l'espace – pour les bonnes idées, les rencontres et la vie sous toutes ses facettes.

LE FESTIVAL CONI MONTAGNE 2025

Du 8 au 11 mai 2025, Coni, ville des Alpes de l'Année 2024, a été le point de rencontre des jeunes engagés de tout l'espace alpin. Sous la devise « Una montagna di giovani » (une montagne pour la jeunesse), le Festival Coni Montagne 2025 a rassemblé de nombreuses personnes afin de développer ensemble de nouvelles perspectives pour une vie et un travail durables dans les Alpes.



LES VILLES ALPINES SE RÉUNISSENT À CHAMONIX-MONT-BLANC



Du 18 au 2 septembre 2025, Chamonix-Mont-Blanc a accueilli les représentant-e-s de l'Association Ville des Alpes de l'Année ». Outre la 2e assemblée générale, le programme comprenait des contributions passionnantes, des visites guidées inspirantes et des échanges animés entre les délégations.

L'assemblée générale a pris plusieurs décisions importantes : Un vent nouveau souffle sur le nouveau comité directeur : Ingrid Fischer (Sonthofen, jusqu'à fin avril 2026) et Sara Tomatis (Coni). Isabelle Hanselmann (Brig-Glis) fait son entrée et devient vice-présidente aux côtés de Michèle Rabbiosi (Chamonix). Raphaël Castéra (Passy), Marcella Fratta (Sondrio), Paolo Luciani (Belluno) continuent d'exercer leurs fonctions d'assesseur-e-s avec la nouvelle venue, Anna Gusmeroli (Morbegno).

Un atelier a été l'occasion de moments forts : Mathieu Tisé, expert en glaciers, des représentant-e-s du Parlement des jeunes pour la Convention alpine (YPAC) et de la Convention alpine elle-même, ainsi que de jeunes militant-e-s de Coni ont donné un aperçu passionnant de leur travail. La rencontre a été complétée par des visites guidées d'initiatives durables à Chamonix, un programme musical évocateur et une excursion inoubliable à l'Aiguille du Midi, avec une vue imprenable sur le Mont-Blanc.

OUVERTURE DU PREMIER POINT INFO ALLEMAND DE LA CONVENTION ALPINE À SONTHOFEN

Lors de l'inauguration solennelle, le maire Christian Wilhelm a accueilli les invités et souligné l'importance de la coopération transfrontalière dans l'espace alpin. Alenka Smerkolj, secrétaire générale de la Convention alpine, était également présente et a salué l'engagement de longue date de l'association « Ville des Alpes de l'Année » en faveur de la mise en œuvre de la Convention. Ingrid Fischer, deuxième maire de Sonthofen et coprésidente de l'association « Ville des Alpes de l'Année », a souligné : « Les objectifs de la Convention alpine sont inscrits dans la charte de notre ville depuis 2006. Avec ce point info, nous souhaitons les rendre visibles pour la population locale et contribuer ainsi à un avenir durable. » Il est important de veiller dès maintenant et à l'avenir à la préservation de l'espace de vie pour les générations futures.

Sur les dix points info existants, cinq se trouvent désormais dans des villes alpines de l'année, ce qui témoigne clairement de leur engagement en faveur du développement durable dans l'espace alpin.



Lisez l'article intégral sur notre site web !
www.villedesalpes.org/articles



ENTRETIEN

avec Vera Bornemann



En tant que collaboratrice du Secrétariat permanent de la Convention alpine, Vera Bornemann est la personne de contact de l'association « Ville des Alpes de l'Année ». Elle considère les villes alpines comme un kaléidoscope haut en couleur illustrant la mise en œuvre concrète de la Convention alpine, ainsi que comme un vivier de personnes compétentes pour tout ce qui touche à la réalité quotidienne des communes. Et elle partage avec ces personnes la motivation de s'engager pour une vie de qualité dans les Alpes.

Chère Vera, quel est le lien entre les « Villes des Alpes de l'année » et la mise en œuvre de la Convention alpine ?

La Convention alpine est un instrument international important et juridiquement contraignant pour l'espace alpin ; depuis plus de 30 ans, elle constitue un argument de poids en faveur du développement durable et de la coopération transfrontalière dans l'arc alpin. La Convention et ses protocoles relèvent du droit international. À mon sens, cela fait une grande différence lorsque la Convention est activement mise à profit pour faire avancer des initiatives positives. Les « Villes des Alpes de l'Année » sont nées d'une idée visant à mettre en pratique la Convention alpine et à récompenser ces efforts.

Comment des initiatives telles que « Ville des Alpes de l'année » contribuent-elles au développement durable ?

On entend souvent des questions comme : qu'apporte concrètement la Convention alpine ? Comment susciter l'enthousiasme des gens pour une développement durable ? On trouve des réponses à toutes ces questions dans les communes des Alpes qui s'engagent activement dans la Convention alpine. C'est pourquoi, à mon sens, chaque « Ville des Alpes de l'année » est précieuse pour la Convention alpine. De telles coopérations internationales fructueuses ont besoin d'un cadre et d'une impulsion, car elles ne se mettent pas en place d'elles-mêmes, surtout lorsqu'elles dépassent les frontières nationales et linguistiques. Ces différents niveaux

constituent un point commun essentiel entre l'association et le Secrétariat permanent. L'aspect le plus important dans tout ce que nous faisons, ce sont les personnes qui y travaillent avec un engagement personnel – et surtout qui collaborent ensemble.

Pourquoi les projets visibles sont-ils si déterminants pour la sensibilisation et le succès de la Convention alpine ?

Je me souviens encore de ma première visite à Sonthofen alors que je venais d'intégrer le secrétariat de la Convention alpine, il y a dix ans. J'avais déjà remarqué auparavant que, malheureusement, la Convention alpine était souvent perçue par le grand public avant tout comme un « instrument d'obstruction ». À Sonthofen cependant, Ingrid Fischer et Manfred

La Convention alpine et ses protocoles

La Convention alpine est un traité international visant à la protection et au développement durable de l'espace alpin. Signée en 1991 à Salzbourg par 6 États et l'UE – plus tard par la Slovénie et Monaco –, elle est entrée en vigueur en 1995. Elle est concrétisée par huit protocoles thématiques : aménagement du territoire et développement durable, protection de la nature et entretien des paysages, agriculture de montagne, forêts de montagne, tourisme, énergie, protection des sols et transport. D'autres thèmes, notamment « population et culture » ainsi que « changement climatique », sont traités dans des déclarations. Les protocoles de la Convention alpine contiennent des mesures spécifiques visant à mettre en œuvre des principes définis dans la convention-cadre. Depuis 2003, le Secrétariat permanent apporte un soutien technique, logistique et administratif aux organes de la Convention alpine dans le cadre de la mise en œuvre.

Maier m'ont alors présenté, tout naturellement, leur plan détaillé décrivant les mesures que la ville comptait mettre en œuvre pour respecter les protocoles spécifiques de la Convention alpine. Une véritable révélation – et une belle confirmation de l'utilité et de l'efficacité de la Convention alpine. Je suis conscient que le développement durable concret est rarement facile à mettre en œuvre et à maintenir, mais qu'il nécessite beaucoup de travail

de persuasion et de détermination. Lorsque les communes mettent en œuvre des projets, cela présente un grand avantage : on les voit. Cela permet de promouvoir la durabilité de manière bien plus efficace et compréhensible.

La Convention et ses protocoles ont un fort potentiel d'impact, mais leurs effets directement perceptibles sont souvent difficiles à cerner. C'est pourquoi les mises en œuvre concrètes comme celles

menées dans villes alpines ou les points d'information de la Convention alpine, sont d'une valeur inestimable ! Des projets tels que la reconversion selon le principe de la « ville-éponge », qui a des effets positifs sur la qualité de vie et l'adaptation au changement climatique, les projets de désimperméabilisation, mais aussi la promotion de la participation et de la communauté, ne sont que quelques-uns des nombreux et divers exemples.

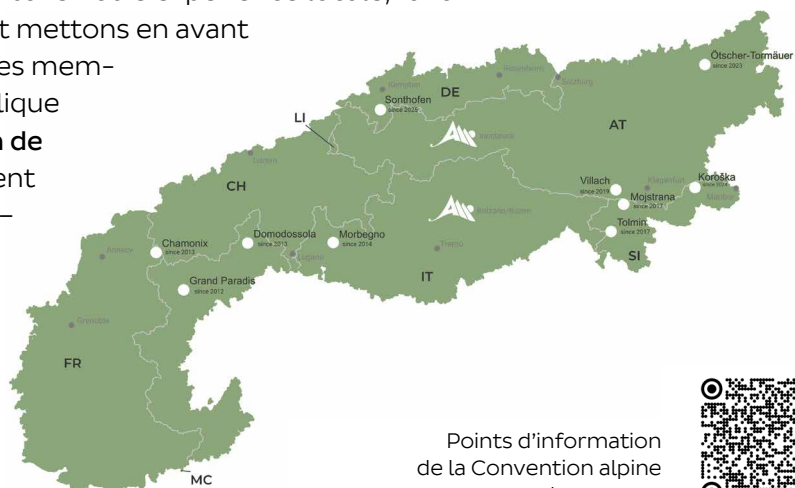
- ▲ 9e rapport sur l'état des Alpes « **Villes des Alpes** » (2022)
- ▲ 10e rapport sur l'état des Alpes « **Qualité de vie dans les Alpes** » (2025)
- ▲ **Courts métrages** sur le compte YouTube « Convention alpine »
- ▲ **Plan d'action climat 2.0** à l'échelle des Alpes
- ▲ **Atlas numérique** de la Convention alpine (Cartes avec visualisations de données à l'échelle des Alpes, par exemple, évolution de la chaleur)
- ▲ Biodiversité dans les Alpes : **Note d'orientation** (2024)
- ▲ **Rapport sur le secteur de l'éducation** : Bonnes pratiques en matière d'éducation au changement climatique dans les écoles
- ▲ Initiative culturelle « **Lire les montagnes** »
- ▲ **Newsletter** de la Convention alpine

Ressources
mises à
disposition
des villes
alpines



Notre rôle au sein de la Convention alpine

Aux côtés de 14 autres organisations alpines, l'association « Villes des Alpes de l'Année » est l'**observatrice officielle de la Convention alpine** ; elle participe activement aux travaux du Comité permanent de la Convention alpine, et a la possibilité de s'impliquer dans tous les autres groupes de travail thématiques ainsi que dans le Comité de vérification. En tant que **médiateurs entre les acteurs locaux** et la politique internationale, ainsi qu'ambassadeurs du développement durable, nous veillons à ce que les déclarations d'intention politiques des parties contractantes débouchent sur des mesures concrètes. Nous apportons notre expérience locale, favorisons l'échange de connaissances et mettons en avant les activités exemplaires de nos villes membres. Il est particulièrement symbolique que sur les dix **points d'information de la Convention alpine**, cinq se trouvent dans les Villes des Alpes de l'Année – un signe fort de leur engagement en faveur du développement durable dans l'espace alpin. De plus, nous participons à l'**élaborations des rapports sur l'état des Alpes**.



Points d'information
de la Convention alpine
alpcconv.org



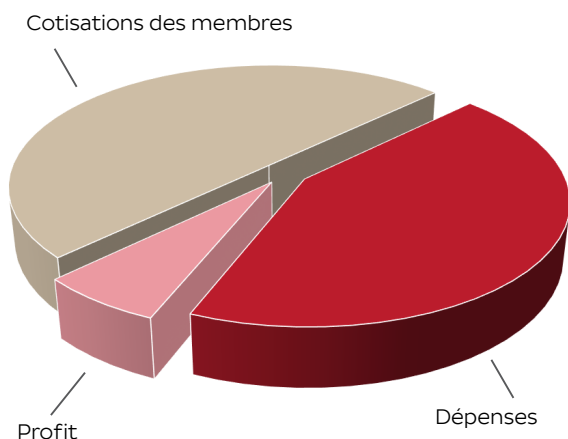
RAPPORT FINANCIER

En 2025, les recettes de l'association « Ville des Alpes de l'Année » se sont montées à 85' 000,00 euros, les dépenses à 73'782.62 euros. Elle clôture l'exercice avec un bénéfice de 11'217,38 euros. Le patrimoine de l'association s'élève à 66'739,51 euros à la fin de l'exercice 2025.

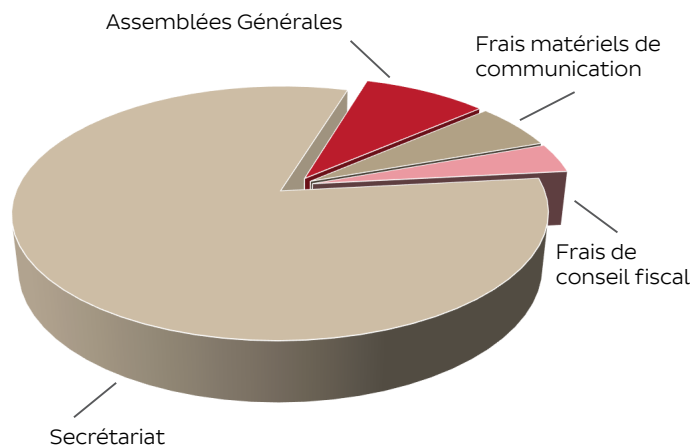
Parmi les dépenses, environ 80 % concernent le mandat pour le secrétariat. Cela a permis de financer deux postes à temps partiel en 2025, occupés par deux collaboratrices de CIPRA International. Les dépenses pour les Assemblées Générales représentent environ 9 %. Environ 6 % concernent des frais matériels pour les mesures de communication de l'association et 3,8 % des frais de conseil fiscal.

Les recettes provenaient des cotisations des membres. Le ministère slovène des Ressources naturelles et de l'Aménagement du territoire a directement financé l'interprétation de trois webinaires. Le Comité directeur remercie chaleureusement toutes les Villes des Alpes qui ont ainsi rendu possibles les activités courantes de l'association et la mise en oeuvre petits projets.

COTISATIONS / DÉPENSES



DÉPENSES



IMPRESSIONS



Join Us for the Webinar: "Climate & Municipalities"!

When: Monday, 13 January 2025



The webinar "Climate & Municipalities" on January 13 spotlighted innovative solutions and collaboration in climate action.



In the latest issue (09/25) of the Bergsteiger magazine, our President Ingrid Fischer, shares her her vision for the future of Alpine towns.

REMERCIEMENTS

C'est avec une profonde gratitude que nous saluons Cristina Del Biaggio, qui, depuis 2015, a enrichi le jury de l'association « Ville des Alpes de l'Année » par son engagement sans faille et son regard perspicace. En tant que chercheuse à l'université de Grenoble, elle montre comment la politique, la culture et la nature s'entremêlent dans l'espace alpin – souvent à travers des projets créatifs et participatifs qui mettent en lumière des histoires. Son travail sur les contextes régionaux – comme la Convention alpine – combine des perspectives géographiques, culturelles et politiques. En tant que membre du jury, elle a contribué de manière décisive à ce que le prix ne récompense pas seulement les villes belles ou innovantes, mais celles qui façonnent une région alpine vivante et inclusive pour tous – y compris pour les nouveaux arrivants.



BIENVENUE



Lors de l'assemblée générale d'automne, Marion Borderon a été élue au jury. Cette scientifique mène des recherches à l'Université de Vienne sur la santé, la population et les risques liés à l'espace, en particulier dans le contexte des mutations environnementales et du changement climatique. Elle s'intéresse à la manière dont ces changements climatiques et environnementaux rendent les populations vulnérables, et à leurs répercussions sur la santé, les migrations et les habitats.

En tant que cofondatrice du « Climate Mobilities Hub », cette Française allie en outre recherche et pratique : le pôle d'échange recueille des données, des études de cas et des représentations visuelles afin de mieux comprendre l'interaction entre le climat et la mobilité humaine. Nous sommes très heureux d'accueillir Marion parmi nous – son point de vue viendra enrichir le jury et contribuera à mettre en valeur les villes alpines qui ne sont pas seulement belles ou vertes, mais aussi résilientes, saines et tournées vers l'avenir.



20 years "Alpine Town of the Year" festivities in Sonthofen



Opening of the Alpine Convention Infopoint in Sonthofen



Looking back on a colourful year together... Every change begins with a first line – an impulse, an idea and personal commitment.



Sonthofen celebrated a very special milestone: 20 years since receiving the title "Alpine Town of the Year"!



Today we celebrated the official opening of the Alpine Convention Info Point in Sonthofen – the very first one in Germany!



WITH PASSION FOR THE ALPS

PERSPECTIVES

▲ 17/04/2026 | 1ère Assemblée générale | Morbegno / IT

▲ 10/06/2026 | Webinaire : Le parcours de l'eau.

5/11/2026 | Webinaire : Trop d'eau, pas assez d'eau.

Dans le cadre du projet H2Opportunities, www.cipra.org/fr/h2opportunities

▲ 21-22/10/2026 | Forum annuel de la Macrostratégie européenne pour l'espace alpin
EUSALP | Lindau / DE

▲ 11/12/2026 | Festival « Lire les Montagnes » ; www.alpconv.org

▲ 23-25/09/2027 (à confirmer) | Assemblée générale et 30e anniversaire de l'association
« Ville dea Alpes de l'année » | Villach /AT